

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES

| En exercice | Présents | Qui ont pris part au vote |
|-------------|----------|---------------------------|
| 14 | 10 | 12 |

SEANCE DU 28 MARS 2023

DATE DE LA CONVOCATION 23/03/2023 L'an Deux Mille vingt trois et le 28 mars à 19 heures 30

DATE D’AFFICHAGE
23/03/2023

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Clarence Appell, Carlos Coelho, Joseph Bracco, Brigitte Simon, Frédéric Thomas, Fabrice Mermin, Patrick Bastien, Nathalie Jacquier, Sandra Fiorèse

Absents
représentés
et excusés : Cyril Durand (pouvoir à Clarence Appell), Peggy Viola (pouvoir à Frédéric Thomas), Benjamin Bou Aziz, Jean-Christophe Eichenlaub.

DELIBERATION N°3 : Versements des subventions aux associations pour 2023

M. le Maire explique que la commune a reçu de nombreuses demande de subvention de la part d’associations aussi bien locales que nationales. Il est précisé que les associations communales ne bénéficient pas de subventions de la commune car d’autres avantages leur sont octroyés (gratuité des salles communales, photocopies..).

Il est proposé d’allouer une subvention uniquement aux associations locales qui ont un lien direct avec la commune et qui sont les suivantes :

| Nom de l’association | Objet de l’association | Adhérents | Somme demandée |
|--------------------------------------|---|--|----------------|
| ACAPIGA | Améliorer l’utilisation des bibliothèques d’école au Sénégal, placer la bibliothèque au cœur des apprentissages : financement de littérature africaine , favoriser l’accès aux moyens audiovisuels grâce à l’électrification du local, optimiser la gestion des prêts, favoriser les échanges entre le Sénégal et la Savoie | Plusieurs membres sont de la commune. Interventions au sein de l’école | 300 € |
| Club Ecole de Ski Nordique du Revard | Donner accès au ski de fond en compétition ou en loisir au plus grand nombre | 12 adhérents de la commune et 1 classe de l’école accueillie | 500 € |

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l’unanimité, décide d’allouer pour l’année 2023 :

- Une subvention de 300 € à l’association ACAPIGA
- Une subvention de 500 € à l’association club école de ski nordique du Revard

Fait à le MONTCEL, le 29/03/2023

Le Maire,
Antoine HUYNH

